



Edité le : 28/11/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 2

COMMUNAUTE DE COMMUNE VALLEE DE L'HERAULT  
BERENICE RIVIERE

2 PARC D'ACTIVITES DE CAMALCE  
BP 15  
34150 GIGNAC

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).  
Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (\*\*).

Identification dossier :	LSE24-190319	Analyse demandée par :	ARS DD DE L'HERAULT
Identification échantillon :	<b>LSE2411-31568-1</b>	N° Prélèvement :	00315830
N° Analyse :	00317613	Nature:	Eau de distribution
Point de Surveillance :	SAINTE BRIGITTE	Code PSV :	<b>0000002914</b>
Localisation exacte :	HABITATION 15 rue Canta cigale		
Dept et commune :	<b>34 SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS</b>		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,6679495000	Y :	3,4275945000
UGE :	0128 - CC. VALLEE DE L'HERAULT		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	DIVER
Nom de l'exploitant :	CTE COMMUNES VALLEE HERAULT 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCE BP 15 34150 GIGNAC	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	CC. VH - SAINT ANDRE DE SANGONIS	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 25/11/2024 à 10h52 Réception au laboratoire le 26/11/2024 à 04h04 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CALMETTES Jessica - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : IND	Code :	001054
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 27/11/2024 à 00h06

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								

.../...

Edité le : 28/11/2024

Identification échantillon : LSE2411-31568-1

Destinataire : COMMUNAUTE DE COMMUNE VALLEE DE L'HERAULT

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Température de l'eau	11CLVYL	15.3	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	11CDT	429	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	10		200 1100	#
<b>COV : composés organiques volatils</b> <b>Solvants organohalogénés</b>									
Chlorure de vinyle	11CLVYL	0.43	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.004	0.5		#

11CLVYL CHLORURE DE VINYLE (ARS11-2020)

11CDT Conductivité terrain (ARS11 -2021)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Sébastien GASPARD  
Responsable de laboratoire

